



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM TOURLAVILLE, 1 RUE DU GENERAL LECLERC TOURLAVILLE 50110 CHERBOURG EN COTENTIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Dominique Traver, représentant de la société A.I.R TD S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 330 RUE VALVIRE 50000 ST LO, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Traver Dominique	500	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 mai 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

LU ET APPRUVÉ.

DOMINIQUE TRAVERT

Caisse de Crédit Mutuel

CCM TOURLAVILLE

1, Rue du Général Leclerc 50110 CHERBOURG EN COTENTIN

☎ 0 820 80 05 78 (Service 0,12 €/min + prix appel) FAX 02 33 88 10 59

✉ 04717@creditmutuel.fr

BIC : CMCIFR2A